



Le ministre d'Etat, ministre de l'Enseignement Supérieur, par ailleurs secrétaire national à la communication du RDPC, le parti au pouvoir, soutient que Maurice Kamto «persiste dans la violation des lois et règlements de la République ».

Comme il fallait s'y attendre, le prof Jaques Fame Ndong, dans un autre pamphlet, intitulé « **Les cinq fautes de Maurice Kamto** », a répondu au leader du MRC, qui refuse de se soumettre aux injonctions du ministre de l'Administration Territoriale (MINAT), Paul Atanga Nji, ordonnant l'arrêt immédiat des opérations de levée de fonds « **prétendument destinés à la lutte contre le COVID-19 au Cameroun** ». .

Voici sa déclaration intégrale

RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE
DU PEUPLE CAMEROUNAIS (RDPC)
Unité-Progress-Démocratie

COMITE CENTRAL

SECRETARIAT GENERAL

SECRETARIAT A LA COMMUNICATION



CAMEROON PEOPLE'S DEMOCRATIC
MOVEMENT (CPDM)
Unity-Progress-Democracy

CENTRAL COMMITTEE

GENERAL SECRETARIAT

COMMUNICATION SECRETARIAT

Yaoundé, le 09 avril 2020

LES CINQ FAUTES DE MAURICE KAMTO

Ainsi donc, M. Maurice Kamto, persiste dans la voie de la violation des lois et règlements de la République. Dans sa déclaration du 9 avril 2020, il assume sa forfaiture : le maître de conférences de droit assassine le droit. Il a créé un Fonds parallèle illégal pour collecter des moyens financiers, afin, allègue-t-il, de venir au secours d'un peuple « orphelin » et « abandonné à lui-même » face à la pandémie du COVID-19. Le Secrétaire à la Communication du Comité Central du RDPC déconstruit ce tissu de contre-vérités, véritable subterfuge anti-démocratique.

- 1- Première contre-vérité : le Chef de l'Etat est « un déserteur ».**
C'est faux !
« Il se pourrait que M. BIYA réapparaisse d'un moment à l'autre pour jouer au messie », prophétise l'illuminé Kamto.
Quelle délicate contradiction.
Après avoir déclaré que le Chef de l'Etat est un « déserteur », ou un « fantôme », M. Maurice Kamto découvre la vérité. Il se rend compte, à son corps défendant, que le Président de la République existe, travaille et dirige le Cameroun.
Il n'a donc pas capitulé, puisqu'il peut « réapparaître ». Si le Chef de l'Etat est un « déserteur », comment peut-il réapparaître ?
Rappel : on ne peut pas être A et non A. Conclusion : le Chef de l'Etat est bel et bien à Etoudi. Il préside aux destinées du Cameroun, nonobstant les « rêveries d'un politicien solitaire » (pour paraphraser Jean-Jacques Rousseau).

1

2- Deuxième contre-vérité : « Survie-Cameroon survival initiative est une auto-organisation du peuple Camerounais ».
C'est faux !

Un citoyen qui n'a aucun mandat populaire (populus = peuple) ne peut pas parler au nom du peuple camerounais.

Qui lui a conféré cette légitimité ? Personne ! Il s'est proclamé défenseur des intérêts du peuple. En politique, cette infraction a un nom : **usurpation**.

3- Troisième contre-vérité : « Les Camerounais sont orphelins et en danger de mort ». C'est faux ! Les Camerounais ne sont pas « orphelins » : ils ont, à la tête de l'Etat, un Président de la République qu'ils ont réélu, démocratiquement, au suffrage universel direct, le 7 octobre 2018, avec une majorité confortable. C'est ce Président de la République qui conduit courageusement la Riposte Camerounaise contre le COVID-19, une pandémie qui menace la Planète Terre. Le Président Paul BIYA est à la tête d'un comité d'organisation d'essence pyramidale et transversale. Il donne des directives. Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement les applique avec le ministre de la Santé Publique l'ensemble du gouvernement, les Gouverneurs, les préfets, les sous-préfets, l'ensemble du secteur public, parapublic, privé, la société civile, le clergé. Ce plan stratégique est apprécié de tous (à l'intérieur et hors de nos frontières). Il est soutenu par nos partenaires bilatéraux et multilatéraux. Il a pour mission d'éloigner du Cameroun le spectre de la mort. Et les résultats sont encourageants.

4- Quatrième Contre-vérité : le plan gouvernemental contre le COVID-19 est inexistant. Le peuple est en danger de mort. C'est faux ! Ce plan fonctionne bien et les résultats sont palpables. Le combat continue : les personnels de santé, les chercheurs, les forces de l'ordre, les députés, les sénateurs, les maires, les autorités administratives, les personnels des finances, de l'économie, du système éducatif, des transports, les Petites et Moyennes Entreprises, les citoyens ordinaires, les Partis politiques, les chefs traditionnels, les autorités religieuses, etc se sont jetés dans la bataille socio-sanitaire et économique. Avec détermination. Avec ténacité. Avec patriotisme, sous la conduite d'un chef charismatique : Monsieur Paul BIYA, à l'aune des 13



2

mesures qu'il a édictées le 17 mars 2020 et que le premier ministre est chargé de mettre en œuvre.

Ce jour, il a présidé une importante visio-conférence et a annoncé les nouvelles directives du Chef de l'Etat pour préserver la santé et le bien-être de tous les Camerounais.

5- Le fonds ou le fond ? La cinquième faute de Kamto :

Violant les lois et règlements de la République, comme l'a si brillamment démontré, ce matin, Monsieur Eba'a, juriste, à travers divers réseaux sociaux, Monsieur Maurice Kamto, maître de conférences (droit international public et droit constitutionnel) perd le droit, comme d'aucuns perdent le latin ou le grec.

Les arguments de M. Eba'a sont, de l'avis des experts, irréfutables. Ils s'appuient sur le droit positif qui s'impose à tous, de manière scientifique et objective. Certains préféreraient le droit naturel qui est fluctuant et procède d'une codification hasardeuse et protéiforme, à l'instar de ce « Fonds » (avec « s », mot qui vient du nominatif « fondus » en latin) ; le « fonds » illégal que M. Kamto a sorti de son imagination vagabonde (sans l'autorisation de l'Etat) risque d'être assimilé à un « Fond » (sans « s », mot qui vient de l'accusatif latin « fundum ») et qui connote le précipice.

Le peuple camerounais ne suivra pas M. Kamto dans le **précipice**. Il préfère l'olympes du droit positif et de la Vérité. Conclusion cinglante de M. Eba'a : « le MINAT est dans ses prérogatives et a pleinement et juridiquement appliqué la loi de 1983 ; le MRC, son leader et leur armada de juristes sont dans l'illégalité flagrante ». *Ecoutons les Latins : « errare humanum est. Perseverare diabolicum est » (l'erreur est humaine. Persévérer dans l'erreur est diabolique)*. Encore une fois, M. Kamto guette et quête le regard du peuple. Et le peuple se détourne de lui. Quelle lancinante et hallucinante aventure !



Pr Jacques Fame Ndongo

Membre du Bureau Politique Secrétaire à la
Communication du Comité Central du RDPC

